

Syndicat Intercommunal des Eaux de la région de VATAN

Communes de VATAN et GIROUX

Création des périmètres de protection des captages d'eau potable : Seigneur 1 et Seigneur 2

DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE



**Déclaration d'utilité publique pour la
protection des captages d'eau potable
en vue de la consommation humaine**

Liste des pièces

Pièce 1 : Note de présentation

Pièce 2 : Rapport général de présentation et annexes :

Annexe 1 : Plan de situation

Annexe 2 : Les délibérations du syndicat intercommunal des eaux

Annexe 3 : Avis de l'Hydrogéologue agréé C.F. MOREAU novembre 2014

Annexe 4 : Annexes du rapport de l'Hydrogéologue agréé C.F. MOREAU novembre 2014

Annexe 5 : Rapport préalable à l'instauration des périmètres de protection ANTEA mars 2011

Annexe 6 : Annexes du rapport préalable à l'instauration des périmètres de protection ANTEA mars 2011

Pièce 3 : Plan parcellaire

Pièce 4 : Etat parcellaire

Tableau récapitulatif des parcelles situées dans les PPR

Pièce 5 : Estimation sommaire des travaux pour une mise en conformité

Pièce 6 : Projet d'arrêté de déclaration d'utilité publique (DUP)